

Flash FFAM N° 82 - 4 juin 2009

Secrétariat - Rouffiac, 48000 SAINT-BAUZILE (Lozère)

☎ : 04 66 47 00 54 - ✉ : ffam@moulinsdefrance.org 🌐 : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique¹ de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM, créez un lien vers le site de la FFAM moulinsdefrance.org sur le site de votre association.

Flashs précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM <moulinsdefrance.org> (bouton G du menu horizontal)

EDITORIAL, par la Présidente Annie Bouchard

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE L'AG 2009

Le Congrès 2009 a été un succès : quelques jours après la date limite de clôture des inscriptions, nous affichions complet et avons dû revoir l'organisation pour accueillir 150 participants au lieu des 110 programmés... Nombreux sont ceux qui ont aussi participé aux prolongations.

Assemblée générale ordinaire du 3 mai 2009 :

44 associations présentes ou représentées, sur 62 ayant droit de vote c'est-à-dire à jour de leur cotisation et régulièrement affiliées, soit 78 voix présentes ou représentées sur 100 voix au total.

1ère Résolution : Approbation du PV de l'AG 2008

L'Assemblée Générale approuve le Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 mai 2008.

Vote 2e résolution : L'Assemblée Générale sur agrément du Conseil d'Administration approuve à

¹ Responsables d'associations, vous êtes non seulement autorisés à reproduire ces informations sur votre propre bulletin... vous y êtes même fortement encouragés ! Flash téléchargeable sur www.moulinsdefrance.org/flash.pdf

l'unanimité l'affiliation de 4 nouvelles associations selon liste ci-dessous (dossier complet reçu).

1 Association régionale L'association Blaise 21 en Eure-et-Loir,

3 Associations locales L'association locale MOULIN DE LANCAÏ (Morbihan),

L'association locale ACH MEULIN (Somme),

Toutes deux adhérentes en 2008 mais dont les dossiers n'étaient pas parvenus avant l'AG 2008.

L'association locale du Moulin de la Mousquère (Hautes-Pyrénées) adhérente depuis fin d'année 2008

Les associations suivantes n'ont pu être présentées :

L'association des Amis de Saint-Michel (Alpes de Haute-Provence) - dossier non parvenu.

L'affiliation de l'association de sauvegarde des moulins en Essonne fera l'objet d'un examen complémentaire par le CA de la FFAM.

L'association des Amis de Lespignan (Hérault) a souhaité adhérer postérieurement à l'envoi de la convocation, la cotisation a bien été enregistrée mais le dossier est en attente.

Vote 3e résolution : Délégué des membres individuels

L'Assemblée Générale Ordinaire valide la désignation d'Yves Delloye comme délégué de la Section des Membres individuels en remplacement d'Aimé Smeyers démissionnaire.

Vote 4e résolution : L'Assemblée Générale ordinaire approuve à l'unanimité le compte-rendu d'activité 2008, tel qu'il a été présenté par la Secrétaire et les membres du Bureau.

Vote 5e résolution : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2008 tels qu'ils ont été présentés par le Trésorier. Elle donne quitus au Trésorier et aux Administrateurs de leur gestion.

Elle décide que le résultat de l'exercice soit 4 911 € sera affecté au poste de bilan "Autres réserves".

Vote 6e résolution : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le budget de l'exercice 2009, tel qu'il a été présenté par le trésorier.

Le montant de la cotisation 2009 pour les associations régionales et locales est reconduit pour l'année

2010, pour les membres individuels la cotisation est portée à 30 € pour 2010.

Vote 7e résolution : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral présenté par la Présidente.

Désignation de membres associés

Michel Pierre, vice-président des Moulins du Lot-et-Garonne ici présent, a été désigné conseiller en pico électricité, **Jean-Marc Douziech**, de l'Aveyron, installateur de moulins, et **Bruno Dumont**, ancien dirigeant de la FFAM, ont été officiellement désignés membres associés.

Outre ses collègues, la Présidente remercie les organisateurs, les propriétaires qui nous ont reçus, les dirigeants d'associations, et tous les participants très nombreux cette année, et donne rendez-vous pour le congrès 2010 qui se déroulera chez nos amis du Lot-et-Garonne.

Les comptes rendus des ateliers qui ont connu un très grand succès seront rapportés dans de prochains communiqués.

Pensez à renvoyer le questionnaire pour que nous puissions prendre en compte vos suggestions... Merci à tous pour votre confiance et votre soutien actif envers tous les dirigeants bénévoles de la FFAM. Merci à la Touraine !

NOUVELLES DE LA FFAM

Le CA s'est réuni le 16 mai à Paris (Bilan du Congrès 2009, congrès 2010, Journée des Moulins, etc.)
Prochain bureau le 27 juin à Paris.

La FFAM participe au prochain Salon du Patrimoine du 5 au 8 novembre 2009 (Le thème retenu « Patrimoine des religions » nous suggère entre autres de valoriser l'art de l'hydraulique des ordres religieux, la symbolique sociale du meunier dans la trilogie moulin/église/château, ...)

Bienvenue à la nouvelle association « Moulins en Saône-et-Loire », forte déjà de plus de 40 adhérents, qui vient de rejoindre les 74 associations affiliées à la FFAM. Félicitations à son président Roger Chavanne et toute son équipe dynamique.

Journée nationale des Moulins du dimanche 14 juin 2009 en partenariat avec la Journée de Patrimoine de Pays, BONNE JOURNEE A TOUS !

N'oubliez pas de diffuser et de renvoyer le Questionnaire www.moulinsdefrance.org/jdm.swf (page 5). Retour chez A. Lacour 36 rue de la Chaudière 91370 Verrières-le-Buisson, ou journeesmoulins@moulinsdefrance.org
En sus du dossier et outils JPP vous avez reçu des dépliants-affiches FFAM (recto-verso), à utiliser tout au long de la saison lors de vos manifestations
Liste des sites participants sur <http://www.journeedupatrimoinedepays.com/>

Participez à l'épopée ! Certaines associations n'ont toujours pas renvoyé leur historique...
Pensez aussi à une courte biographie des personnages marquants de l'association, et à un bref historique des associations locales adhérentes de votre association, andre.coutard@wanadoo.fr

Maquettistes de moulins : Afin d'essayer de connaître un peu mieux ce qui est fait dans les différentes régions... Avis à tous les amateurs de moulins qui réalisent des maquettes : faites-nous connaître vos coordonnées, faites-nous parvenir quelques photos de vos réalisations (sur papier ou transmises par internet). Dirigeants d'associations, faites-nous découvrir les maquettistes de votre région. La FFAM valorisera leur travail en le faisant connaître...

PUBLICATIONS DE LA FFAM

Nouvelle publication FFAM, Guide de la pico électricité, de Michel Heschung. 112 pages.
Guide pour la réhabilitation des moulins hydrauliques en vue de la production d'électricité, thèse de maîtrise de M. Heschung, Ingénieur de l'Ecole des Mines d'Alès (recherches suivies et mémoire relu par JM Pingault).
Vendu par la FFAM au prix de 26 €, ajouter port France 6 €, étranger consulter le secrétariat de la FFAM secretariat@moulinsdefrance.org commande à envoyer au trésorier FFAM à Toulouse accompagnée du règlement.

Moulins en Touraine, de Gabriel-Henri Penet, préface d'Annie Bouchard. 226 p. - Format 22,5x24.
Vendu par la FFAM, commande à envoyer au trésorier FFAM accompagnée du règlement de 42 € franco.
Cet ouvrage nous invite à découvrir les moulins à eau et à vent de la Touraine. Inventaire historique qui ne saurait être exhaustif, illustré de dessins, documents, plans, cartes et photographies en couleurs. N'y sont décrits que les monuments visités qui survivent encore aujourd'hui. La plupart n'ont plus de vie artisanale

bien que certains aient retrouvé leur roue ou leurs ailes. Quelques-uns modernisés produisent de l'énergie électrique renouvelable, dont notre époque est à la recherche. Qui mieux que G.-H Penet, propriétaire des moulins à vent des Pelouses à Chouzé-sur-Loire, président fondateur de l'association des Amis des Moulins de Touraine, était plus qualifié pour écrire cet ouvrage qui nous remet en mémoire les moulins de cette belle région de Touraine ?

Les Saints Patrons protecteurs des Moulins, de Jean-Claude Gaillard (moulin de Montfermeil), Vendu par la FFAM, commande à envoyer au trésorier FFAM accompagnée du règlement de 24 € port inclus.

Cet ouvrage 208 p., illustrations couleur, de format 16,5 x 24 cm, que l'auteur aura voulu riche par son iconographie, aura sa place parmi les ouvrages de référence sur les moulins. Pas moins de 62 saints protecteurs de la corporation qui nous intéresse, celle des moulins, ont été recensés. Cérès, Eole, Jupiter, Mercure, Vesta sont évoqués mais le Diable lui-même n'y est pas épargné, avec toutes les légendes qui l'entourent. Toutes les régions y sont traitées par la présence d'un saint local ou bien par Martin, Catherine, Victor, Winoc, Clément... pour ne citer que quelques-uns des grands patrons.

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires), liste et tarifs sur demande ffam@moulinsdefrance.org

NOUVELLES DES MOULINS

Moulin de Craca (Côtes-d'Armor), ouvertures au public pour la saison 2009

Le Moulin de Craca sera ouvert au public du 14 juin au 30 Août. Les mercredis et les dimanches : visites guidées gratuites à 17 heures et à 18 heures. Moutures (installation des toiles sur les ailes et fonctionnement réel du moulin), suivant conditions météorologiques

Le moulin sera ouvert de 15 h à 18h30 avec visites guidées gratuites : Dimanche 14 juin (journée nationale des moulins), Mardi 14 juillet (fête de Klask eun tu -dances bretonnes), Dimanche 26 juillet, Dimanche 9 août, Dimanche 23 août, Dimanche 20 septembre (journées européennes du patrimoine).

Les visites du Moulin de Craca sont possibles en dehors de ces créneaux pour des groupes associatifs et des scolaires. Coordonnées téléphoniques et internet des contacts sur micarmor.com /Amis-du-Moulin-de-CRACA.

Malicorne-sur-Sarthe (72). Une bonne nouvelle, le moulin sera restauré (voir Moulins de France n° 74 avril 2008). Ce moulin cité dès XVe siècle au centre de la commune, n'avait plus de fonction depuis des décennies. Afin de le conserver dans le patrimoine, la communauté de communes du Pays malicornais en a fait l'acquisition, il y a quelques années. Sa restauration a enfin été décidée et il retrouvera une nouvelle vie en accueillant, dans un premier temps, les bureaux et les salles de réunions et d'expositions du Pays Vallée de la Sarthe. Dans un deuxième temps, l'office de tourisme pourrait s'y installer. Les travaux seront effectués sous le contrôle des Bâtiments de France. Ce moulin a d'abord servi à broyer des écorces d'arbres (châtaigniers et chênes) pour les tanneries des environs dès 1486. En 1776, il est acheté par Jean Loiseau, premier faïencier malicornais. Ce dernier le transforme et l'utilise pour broyer les oxydes métalliques (antimoine pour le jaune, cobalt pour le bleu, fer pour le rouge, etc.). Les travaux sont estimés à 720 000 € hors taxes, subventionnés par l'État, la région via le CTU, le conseil général, le pays Vallée de la Sarthe et Leader +. Le solde sera financé par la communauté de communes. Toutes les entreprises retenues sont agréées par les Bâtiments de France.

Inauguration de la roue du moulin de Hunsdbach (Haut-Rhin) le 14 juin dans le cadre de la Journée des Moulins, Vers 15 heures aura lieu la cérémonie officielle d'inauguration de la roue, mise en mouvement par l'eau du grand bassin situé à l'arrière du moulin. Cette inauguration sera célébrée en musique grâce à la participation de l'Ensemble Musical et Folklorique d'Hirsingue.

MANIFESTATIONS

Association des Meuniers d'Ymonville (Eure-et-Loir), Fête au Moulin le 21 Juin 2009

Animation organisée dans le cadre de la **Route du Blé**, Autour de nos cabanes de berger, Les ruches. Expo de cartes postales sur les anciens moulins de la Beauce. Expo de jouets miniatures. Promenade en calèche avec Prunelle. Si le vent est là, la mouture en sortira. Fabrication de cordes à l'ancienne, et de balai en cimes de bouleau. Aire de pique nique avec buvette, boudin frites, etc.

Rivières et Moulins de Sarthe, « Fête de Moulins et petits Barrages » du 7 Juin. Onze sites privés ouvriront leurs portes. Luché Pringé sera le site phare.

Moulin de Saint-Germain sur-Bresle (Somme), La poésie au fil de l'eau pour l'ouverture de la journée des Moulins et du Patrimoine de Pays, samedi 13 juin 2009. Rendez-vous à 18h dans le parc du Moulin

"Rencontre avec l'artiste". A 19h, **Grâce de Capitani** nous lira quelques-unes de ses poésies. Une assiette anglaise et un dessert vous seront ensuite proposés. RESERVEZ VOTRE SOIREE POETIQUE à 20€ : Association Le Moulin, 80430 St-Germain-sur-Bresle, tél : 02 35 94 23 78, email moulinstgermain@aol.com, site web www.moulinstgermain.com

PARTENAIRES

Nos moulins ont de l'avenir Edition 2009

Le concours Nos Moulins ont de l'avenir organisé par la Fondation du Patrimoine, la FDMF et la FFAM a pour vocation de soutenir le travail de mise en valeur de nos moulins effectué par vous tous, propriétaires ou bénévoles.

Le jury de la 2e édition de ce concours s'est réuni le vendredi 15 mai 2009 dans les nouveaux locaux de la Fondation du Patrimoine à Paris 13e, sous la présidence de Gérard Gailly, architecte des Bâtiments de France spécialiste de la restauration de moulins et à l'origine lui-même de la remise en état d'une trentaine de moulins depuis environ 40 ans.

Parmi les douze dossiers examinés - soit 4 en catégorie Restauration et 7 en catégorie Animation (deux dossiers parvenus hors délai, et un dossier ne satisfaisant pas aux conditions énoncées ont dû être écartés) - ont été primés, à l'unanimité du jury :

- **le Moulin à vent de Ribouisse** (dans l'Aude) pour la meilleure restauration d'un moulin,
- **le Moulin à vent de Dosches** (dans l'Aube) pour la meilleure mise en valeur d'un moulin ou du site d'un moulin.

La FFAM félicite tous les participants, dont le travail et l'investissement ont pu être appréciés, et tout spécialement les deux lauréats qui se verront remettre leur Prix, doté par la Fondation du Patrimoine d'une somme de 5 000 € chacun, à l'occasion d'une manifestation officielle qui devrait se dérouler en septembre.

Toutes les circulaires émises par l'administration sont disponibles sur <http://www.circulaires.gouv.fr/>

Décret n° 2009-319 du 20 mars 2009 relatif à la meunerie et modifiant le livre VI du code rural :
Art. 1 (...) «D. 666-25.-Les moulins écrasant moins de 350 quintaux de blé tendre par an pour la production de farine destinée à la consommation humaine en France métropolitaine sont dispensés de

l'obligation de détenir le contingent de meunerie mentionné à l'article L. 621-30. Ils doivent procéder à leur enregistrement auprès de l'Office national interprofessionnel des grandes cultures un mois avant le début d'exploitation. Par dérogation à l'article D. 666-20, ils transmettent leurs états statistiques mensuels à cet établissement une fois par an. » ;

Art. 2 Les moulins de faible capacité mentionnés à l'article D. 666-25 du code rural en activité à la date de publication du présent décret doivent procéder à leur enregistrement auprès de l'Office national des grandes cultures dans un délai de trois mois à compter de cette date. »

Ce décret mérite quelques débats... nous en reparlerons dans un prochain flash.

Propriétaires de petits moulins contingentés (contingent inférieur à 10 000 quintaux) : ne vendez jamais votre droit à une grosse unité par le système de l'absorption : pensez plutôt à l'offrir à la vente pour d'autres petits moulins à farine qui pourront encore tourner économiquement !

LECTURES

Patrimoine et architecture. Les moulins à eau du bassin genevois. Publication de l'Office du Patrimoine et des sites, cahier n° 17 mai 2009

Le moulin héritier d'une mémoire millénaire. Les moulins du bassin genevois, un réseau de deux cents établissements alimentés par 22 cours d'eau. Les moulins en Rhône-Alpes : état de l'inventaire. Actualités de la petite hydraulique. Le site hydraulique SIG de Vessy : une histoire entre nature et artifice. Les associations de sauvegarde des moulins. Cahier publié à l'occasion de l'exposition « Genève à la force de l'eau », musée d'histoire des sciences de Genève 13 mai 2009 / 12 avril 2010. Nombreuses illustrations couleur. 22 € ISSN 1420-7095. Office du Patrimoine et des sites, case postale 22, 1211 Genève 8. www.geneve.ch/patrimoine

BULLETINS DES ASSOCIATIONS² reçus par la Fédération

L'Echo de mon moulin, n° 40, mars 2009. Bulletin de l'association des Amis du moulin de Messanges (Côte-d'Or)

² Vous éditez un bulletin ? Vous aimeriez que l'on parle de vos moulins, de vos activités, de vos manifestations ? Pensez à nous envoyer deux exemplaires de votre bulletin !

Le Babillard, Dix années de témoignage. La vieille meule raconte... Au Fil du Temps, à la recherche de la rivière de mon enfance. Les vacances de mon enfance. Années 1943-44 à Messanges. Pêle-mêle, Journées des moulins des 13 et 14 juin 2009. Réfection du système hydraulique. Des amis nous quittent. Livres. Remerciements.

Bulletin de l'ASME, n°9, année 2009, Association de sauvegarde des moulins à eau du Loir-et-Cher et départements limitrophes

Editorial du Président, A. Lacour. Le bélier hydraulique de Montgolfier. Les successeurs de Montgolfier. Les Bollée en Loir-et-Cher. Plan de la Fosse-Bollée 1900. Un philter en Loir-et-Cher. Le balancier hydraulique de Chateaufort. Le Grenelle de l'Environnement. Les dossiers de l'ASME. La revue de presse. La vie de l'association. Les petites annonces. Le balancier hydraulique de d'Artigues.

Il était une fois ...le cache-manée, printemps 2009, bulletin des Moulins Picards

Éditorial de la Présidente, Pascale Chirié. Le moulin de Candas, par P. Desbureaux. Pêle-mêle de nouvelles. Un peu de lecture. A noter.

La vie des moulins du Quercy n° 48, mars 2009

Edito, par Bertrand Puel. Le moulin des Fumades à Peyrignac par Bertrand Puel. Les roues des moulins à eau par René Pezet. Etude diagnostic de la vallée du Célé par Bertrand Puel. La vie de l'association, Journée des moulins du 14 juin 2009. Agenda. Infos, Grenelle de l'environnement, TIMS. Les moulins s'inscrivent dans le développement durable par Roland Agrech.

L'Echo des moulins, n° 51, 2^e trimestre 2009. Bulletin de l'association des moulins du Finistère.

Le mot du Président, Benoit Huot. L'administration est-elle juridiquement tenue au respect de prises de position ou de décisions antérieures ? par Me JF Rémy. Programme de l'écomusée des monts d'Arrée aux moulins de Kerouat à Commana. Décret faisant suite à la circulaire sur la dispense de contingent des petits moulins. Annonces. Programme : 16 et 17 mai, Fête du pain à Plouvien, 3 moulins ouverts au public. 13 et 14 juin Journée du patrimoine de pays et Journée des moulins : 13 moulins ouverts au public.

L'Avis de nos moulins, Journal d'Information des Amis des Moulins Marnais, n°9, avril 2009

Le mot du Président par Gilbert Bardoneschi. André Guyot nous a quittés. La vie de l'association, sorties aux Archives départementales, sorties du mois de mai, sortie d'automne. Les moulins des adhérents, le moulin d'Alliancelles. Liste des adhérents. Hydroélectricité, 1^{ère} partie, Gérard Labruyère. Fiches

techniques fournies par André Guyot, 1) Le blé, la farine, le pain dans l'histoire des hommes. Un nuisible, le ragondin.

Le Petit Babillard, bulletin des Moulins du Poitou, n°24, mai 2009

Rapport moral du Président, J.-Cl. Lainé. AG du 21 mars 2009. Info moulin en exercice, ONIGC, Décret du 20 mars 2009 sur la dispense de contingent des petits moulins. Le moulin du Recloux à Vivonne renait à la vie. Sauvegarde de l'anguille, un plan de gestion à l'échelle européenne. La meunerie, aperçu historique.

Moulins de Mayenne, bulletin de l'association des Amis des Moulins de la Mayenne, n° 81, mail 2009

Compte-rendu de l'AG du 28 mars 2009. Problèmes posés par les Contrats Restauration Entretien Rivières. Excursion du 4 juillet, les Minoteries du Château à Ernée, St Hilaire du Maine et l'environnement. Journée des moulins du 14 juin 2009.

ATTENTION : ADRESSE DE NOTRE SECRETARIAT

André Garrigues, Rouffiac, 48000 Saint-Bauzile

Tous les courriers contenant un règlement (cotisation, abonnements, commandes) doivent être envoyés au trésorier de la FFAM, Jacques Chavanon, 10 rue de l'Echarpe 31000 Toulouse

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées à la FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur www.moulinsdefrance.org/ffam/departements.swf

Pensez à nous signaler tout changement dans vos coordonnées ou toute erreur éventuelle, merci.

<http://www.moulinsdefrance.org/flash/flash75.pdf>
<http://www.moulinsdefrance.org/flash/flash/76.pdf>
<http://www.moulinsdefrance.org/flash/flash77.pdf>
<http://www.moulinsdefrance.org/flash/flash/8.pdf>

<http://www.moulinsdefrance.org/flash/flash79.pdf>
<http://www.moulinsdefrance.org/flash/flash80.pdf>
<http://www.moulinsdefrance.org/flash/flash81.pdf>